

AGENT.E DE MAINTENANCE POLYVALENT DES BATIMENTS

Pour la Région Ile de France au sein des lycées franciliens, sous la responsabilité du chef d'équipe ou de l'équipe de direction.

465 lycées répartis sur les 8 départements franciliens.

La mission générale : Assurer la maintenance courante des bâtiments, des équipements et des espaces extérieurs. Garantir la sécurité de l'établissement.

Les tâches

- Contrôler et surveiller l'état de bon fonctionnement des installations.
- Diagnostiquer et déterminer les travaux à réaliser soit par une intervention directe, soit par un intervenant extérieur.
- Réaliser les travaux d'entretien courant : remise en état des installations électriques, plomberie, sanitaire, thermiques, serrurerie, vitrerie, mobilier, peinture, maçonnerie, espaces extérieurs,
- Accueillir et accompagner des interventions d'entreprises pour les travaux spécialisés.
- Appliquer et faire appliquer les règles et consignes de sécurité.
- Détecter les anomalies et mettre en sécurité si nécessaire.
- Participer à l'aménagement des locaux et à l'agencement du matériel.
- Entretenir les locaux techniques (ateliers et matériel).

Le profil attendu

- CAP Maintenance des bâtiments collectifs ou équivalent apprécié.
- Disposer de préférence d'une première expérience sur un poste similaire.
- Maîtriser les techniques de travaux de maintenance de premier niveau.
- Connaître la réglementation en matière de sécurité.
- Concevoir des outils de planification des travaux.
- Connaître les règles de stockage et d'utilisation des produits dangereux.
- Faire preuve de rigueur et de réactivité.
- Sens du travail en équipe, esprit d'entraide et polyvalence.
- Autonomie et organisation.

Le type de contrat, les horaires et les spécificités

- Contrat de contractuel dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (catégorie C).
- CDD de septembre à février et de mars à juin.
- Mobilité géographique et flexibilité des horaires.
- Rémunération sur la base du SMIC + majoration du salaire en fonction de l'expérience et/ou du diplôme
- Port de vêtements professionnels et équipements de protection individuels (EPI)
- Horaires : Service du matin, amplitude horaire de 06h à 15h ou Service du soir, amplitude horaire de 10h à 20h
- Congés et RTT à prendre sur les périodes de vacances scolaires.

Les prestations sociales

Le personnel de la Région bénéficie de prestations sociales diverses liées à la vie professionnelle et familiale des agents (chèques vacances, séjour vacances pour les enfants, garde d'enfant, protection sociale complémentaire, activités culturelles et sportives, ...)

Les évolutions

Le conseil Régional propose des dispositifs d'accompagnement permettant aux agents de se former, de se professionnaliser afin d'acquérir et de développer leurs compétences et d'évoluer dans leur carrière.

Possibilité d'intégrer la fonction publique sous conditions.

Les critères de recrutement

Les savoirs :

- Titre pro ou diplôme en maintenance des bâtiments collectifs ou expérience significative.
- Maîtriser les techniques de travaux de maintenance de premier niveau dans une ou plusieurs des spécialités suivantes : revêtements de sols et peinture, espaces verts et installations sportives, installations électriques, sanitaires et thermiques, menuiserie et petite serrurerie.
- Avoir des connaissances sur la réglementation en matière de sécurité.
- Maîtriser les règles de stockage et d'utilisation des produits dangereux.
- Maîtriser les techniques d'entretien et de nettoyage des matériels et équipements.

Les savoirs Faire :

- Savoir organiser son activité en fonction du planning et des consignes orales ou écrites.
- Planifier et contrôler les interventions des entreprises dans l'établissement.
- Savoir renseigner un registre de sécurité.
- Maîtriser les techniques de fonctionnement des différents types d'outillages, matériels et équipements.
- Transmettre et faire remonter les informations liées à sa fonction.
- Maîtriser les gestes et postures de la manutention.
- Avoir utiliser un logiciel métier et les outils bureautiques.
- Savoir organiser la maintenance préventive.

Les savoirs être :

- Respect de la hiérarchie et du règlement intérieur de l'établissement.
- Sens du travail en équipe, esprit d'entraide et polyvalence.
- Autonomie, réactivité, adaptabilité et organisation.
- Qualités relationnelles, discrétion.
- Intérêt pour le service public auprès des lycéens.

Pour candidater

Prenez rendez-vous avec votre conseiller.ère Mission Locale de Paris.